29. Légitime des enfants 1618. Neuchâtel

Chappitre XXIX. De la ligitime des enfans.

^{a-}La ligitime est deuë aux enfans sur le bien de pere & de mere des quils sont venuz sur terre. ^{-a} Et est selon ^b coustume de ceste souveraineté ^{c-}la moitie du bien du pere & de la mere, soit qu'ils ayent un seul ou plusieur enfans. ^{-c}

L'enfant ne peut contraindre son pere a luy donner sa ligitime, sy la seigneurie ou la justice ne le cognoist $^{\rm d}$ mauvaix mesnager ou $^{\rm e}$ trop exact & rigoureux envers son enfant. / [p. 103]

Le pere peut bien estre contraint a donner alimenter^f, ou^g quelque chose a jouyr et faire mariage a ses enfans, s'il en fait refus et que la justice le trouve equitable^h.

Le pere peut bien contraindre son enfant de prendre sa ligitime s'il est de mauvaise vie et i deportement & le dejetter de sa maison avec cela, mesmes l'en priver & desheriter du tout, s'il se trouve convaincu des poincts ordinairement en tels cas observez.k

l m 1

Original: AEN MJ 17, p. 102–103; Papier, 22 × 32.5 cm.

- ^a Variante alternative dans AVNQ41, p. 40: Des que les enfans sont venus sur terre la legitime leurs est deue sur les biens du pere et de la mere.
- b Variante alternative dans AVN Q41, p. 40: la.
- ^c Variante alternative dans: la legitime des enfans est la moitié du bien du pere et de la mere, soit qu'ils ayent un seul ou plusieurs enfans.
- d Variante alternative dans AVN Q41, p. 40: ni.
- e Variante alternative dans AVN Q41, p. 40: ny.
- f Variante alternative dans AVN Q41, p. 40: aliment.
- ^g Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : ou corrigé de ou ou.
- h Variante alternative dans: convenable.
- ⁱ Variante alternative dans AVN Q41, p. 40: mauvais.
- ^j Variante alternative dans AVN Q41, p. 40: dejetter.
- k Variante alternative dans AVN Q41, p. 40: : ainsi que le demonstrent les quinze articles suivants.
- Variante alternative dans AVNQ41, p. 40: S'ensuivent donc les quinze articles pour lesquels un pere, ou mere peuvent desheriter leurs enfans entant qu'ils commettent l'un d'iceux.
- ^m Ajout au-dessus de la ligne par une main du XVII^e siècle : Vide au folio 278 les articles.
- ¹ Les 15 articles sont aux pages 278ss, dans SDS NE 4 55.

20

25

35